

Nos réf. :
MI/JFO/SC N° 065/21

AVIS

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de la séance **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra, le :

LUNDI 3 MAI 2021 À 18H30
SALLE DE L'ISLE Ô SPORTS

Considérant la note de la Préfecture du 4 novembre 2020, le prochain conseil municipal ne sera pas accessible au public. Seuls, les journalistes seront autorisés.

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2021
- Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

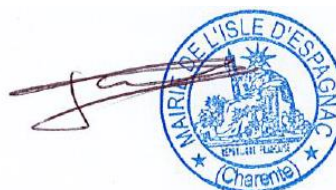
ORDRE DU JOUR :

1. Adhésion 2021 au CAUE
2. Adhésion 2021 à l'AMF
3. Admission de titres de recette en créances éteintes
4. Budget 2021 - Régie énergie renouvelable
5. Modification des règlements d'utilisation des salles municipales
6. Subventions municipales 2021
7. Subvention exceptionnelle à CAP BD
8. Participation de la commune au financement de classes transplantées - Ecole maternelle Mérigots
9. Participation de la commune au financement de classes transplantées - Ecole maternelle Chaumontet
10. Participation de la commune au financement de classes transplantées - Ecole primaire Le Cormier
11. Avis du Conseil Municipal sur les rythmes scolaires 2021-2024
12. Convention de prestation de service public du stockage des animaux morts avec la Ville d'Angoulême - Avenant N°2
13. Convention de partenariat pour l'installation d'un site de compostage public avec le Grand Angoulême
14. Cession d'une parcelle du domaine privé communal située sur Magnac-sur-Touvre à Monsieur OLAÏZOLA
15. Motion pour l'implantation de l'EHPAD du futur au plantier du Maine-Gagnaud à Ruelle

Questions diverses - informations

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sincères salutations.

Le Maire,
Michel ISSARD



Rappel : Il sera nécessaire de porter un masque pour accéder à la salle.